

Le 11 novembre 1918....

Le 11 novembre 1918 à 5 h 30 du matin après 1 561 jours de guerre, l'Armistice de Rethondes est enfin signé mettant fin à la première guerre mondiale. Le cessez le feu sera sonné à 11 h 00 dans les premières lignes.

Cette terrible guerre se termine par la Victoire des Alliés, mais au prix de 8 574 831 morts, 20 518 154 blessés, 7 751 000 prisonniers pour tous les belligérants, une partie de l'Europe est ruinée et elle sera privée de ses forces vives pendant de nombreuses années.

Pour la France, le fardeau est énorme : 13 départements sinistrés, près d'un million de constructions détruites, des kilomètres de routes et voies ferrées à reconstruire, mais surtout un dramatique bilan humain 1 357 800 morts, 3 595 000 blessés et des milliers de prisonniers.

CHÉRISY, comme toutes les villes et villages de France a payé un lourd tribut à cette guerre.

LA VIE À CHÉRISY PENDANT CE CONFLIT :

Chérisy est une commune de 716 habitants (recensement de 1911) dont 316 au bourg, 155 à Raville, 121 à Fermaincourt, 100 aux Osmeaux et Petit-Chérisy et 24 à la Mésangère. Sa population est répartie entre 365 hommes et 351 femmes.

Si la majorité de ses habitants est née à Chérisy ou dans les communes limitrophes, d'autres sont originaires de la région Parisienne, de Bretagne, de Normandie, d'Alsace, d'Auvergne et même de Suisse. Ils travaillent en majorité dans l'agriculture (propriétaires, fermiers, ouvriers agricoles, vigneron, bergers, etc.). CHÉRISY est un village très vivant avec des commerces, des cafés, des auberges, des artisans, ...

Le conseil municipal composé de 12 membres, est présidé par M. MELLEVILLE Edouard, maire depuis 1896, son adjoint est M. BONNET, et les membres sont MM. Barbier, Broux, Bruneau, Cormain, Lethuillier, Lenoble, Patriache, Rabaroust, Rivet et Soum.

M. COURGUES est le curé de la paroisse.

L'enseignement est assuré dans deux écoles par M. ROUSSEAU Jules, qui occupe également les fonctions de secrétaire de Mairie, pour les garçons, Mmes CHANTOISEAU Charlotte et DURAND Suzanne pour les filles ; elles donnent également des cours pour adultes.

Le garde champêtre est M. MELLEVILLE Louis.

Le facteur-receveur du bureau de Poste est M. LAYA Emile (tué à la guerre en 1915).

CHÉRISY "VILLE GARNISON":

Pendant les premières années de la guerre, Chérisy fut le lieu de cantonnement pour les régiments :

Le 9^e Régiment Territorial d'Infanterie, en cantonnement pendant les années 1914 et 1915 à Chérisy bourg avec 1500 hommes de troupe (les Officiers sont logés chez les habitants ou les auberges).

Les 25^e et 32^e compagnies du 101^e Régiment d'Infanterie (le régiment de Dreux) cantonnés aux Osmeaux et Fermaincourt pendant l'année 1915.

La présence de ces régiments engendra des frais supplémentaires pour la commune (chauffage et l'éclairage des cantonnements).

Trois soldats de ces régiments ont trouvé la mort pendant leur présence à Chérisy :

Pour le 9^e Régiment Territorial :

M. BALET Anatole, adjudant, le 02 juillet 1915

M. RAYAT François, soldat, le 26 mai 1915

Pour le 67^e Régiment d'Infanterie :

M. LORME Arthur, soldat, le 31 mai 1917.

LE MONUMENT AUX MORTS :

Aucune loi ne prévoit la construction de Monument pour honorer les soldats morts pour la Patrie, seule la loi du 25 octobre 1919 définit l'institution dans les communes d'un LIVRE d'OR glorifiant les Morts de la Guerre.

Ce Livre d'Or provoque le recensement des Morts de toutes les communes de France et jette les prémices de l'apparition des Monuments aux Morts.

La Loi de finance du 31 juillet 1920 fixe le montant des subventions accordées aux communes pour la construction d'un monument.

Bien en avance sur les textes de loi, le conseil municipal fait réaliser un tableau* en l'honneur des Enfants de Chérisy morts aux combats, et lors de sa réunion du 17 août 1919, décide d'édifier un monument en mémoire des habitants de Chérisy tombés au « Champ d'Honneur » et qu'une souscription publique soit ouverte dans la commune.

Lors de sa réunion du 4 juillet, il fixe la dépense à 8 000 Fr et adopte le projet présenté par M. PERCHERON, marbrier à Dreux. Il décide également de son emplacement.

Les travaux se sont élevés à 8 548,30 Fr dont le « Poilu » d'une hauteur de 2 m en pierre de Savonnière sculptée représentant « La Résistance » sur son socle en pierre de Lavoux pour un montant de 5 800 Fr.

La souscription municipale s'éleva à 5 090 Fr.

Le monument fut inauguré le 8 mai 1921, jour de fête nationale Jeanne d'Arc.

* Ce tableau existe toujours, il est en cours de restauration. Il sera exposé dans la salle des mariages de notre Mairie.

